



N° de résolution  
ou annulation

2018-08-28

## Procès-verbal du Comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

À la séance ordinaire du **Comité exécutif** de la Commission scolaire du Lac-Abitibi tenue le **28 août 2018**, à 19 h, à la salle de l'exécutif du centre administratif à La Sarre, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents : M. Gilbert Barrette, président  
M<sup>me</sup> Pierrette Hébert  
M<sup>me</sup> Lyne Martel  
M. Daniel Rancourt

sont également présents :

M. Éric Belzil, directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire  
M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines et Secrétariat général  
M<sup>me</sup> Isabelle Godbout, directrice générale  
M. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique  
M<sup>me</sup> Brigitte Roy, directrice des Services éducatifs

est toutefois absent :

M. Yves Dubé, directeur du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi

Résolution  
CE-18-053  
Adoption de  
l'ordre du jour

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

En conséquence, les résolutions qui suivent sont conformes à l'ordre du jour.

Adopté

Résolution  
CE-18-054  
Adoption du  
procès-verbal

Proposé et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 26 juin 2018 soit accepté.

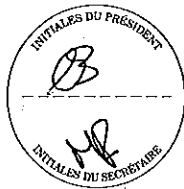
Adopté

Vérification des  
comptes à payer  
et des frais de  
déplacement

Il y a eu vérification des comptes à payer codification 01-18-08-28, 02-18-08-28, 03-18-08-28 et 04-18-08-28, des cartes de crédit VISA RBC payées en mai ainsi que des frais de déplacement codification 26D78-18-08-28, 01D89-18-08-28 et 02D89-18-08-28 par les membres du comité exécutif.

Résolution  
CE-18-055  
Achat d'une mini  
fourgonnette

Il est proposé et résolu unanimement d'autoriser le directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique de procéder à l'achat d'une mini fourgonnette Ram Promaster City Set 2016, pour les Services des ressources matérielles et de l'informatique.



N° de résolution  
ou annulation

Résolution  
CE-18-056  
Devis de  
transport

Résolution  
CE-18-057  
Levée la  
séance

/sf

### Procès-verbal du Comité exécutif de la Commission scolaire du Lac-Abitibi

Ce contrat de vente est octroyé à Avantage Chrysler au montant de 23 900,00\$ (avant taxes) et conclu de gré à gré.

Adopté

Proposé et résolu unanimement d'accepter les devis de transport scolaire pour l'année scolaire 2018-2019 tels que déposés.

Il est également résolu que lesdits documents fassent partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

Proposé et résolu unanimement que la séance soit levée.

Adopté

Bauhin  
Président

Maurice Laroche  
Secrétaire général